



---

# *Avis révisé d'audience publique*

---

Le 16 juin 2010

Réf. 2010-H-07  
**Révision 1**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) **annonce la date de l'audience publique d'une journée** pour étudier la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) concernant le redémarrage du réacteur national de recherche universel (NRU) situé sur le site des Laboratoires de Chalk River (LCR), à Chalk River (Ontario).

Audience : **28 juin 2010**

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Heure : 9 h 00

L'audience publique sera webdiffusée en direct sur le site de la CCSN et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

EACL a avisé récemment la Commission que le NRU est maintenant prêt à reprendre ses activités en toute sécurité. La remise en service sûre et rapide du réacteur NRU en vue de soutenir la production d'isotopes médicaux pour les patients canadiens et les fournisseurs de soins de santé est une priorité. La Commission est consciente de l'importance de l'installation du réacteur NRU pour les Canadiens et les patients de médecine nucléaire de la planète.

Tel qu'indiqué dans la première version de l'avis publié le 11 juin 2010, la Commission a modifié les *Règles de procédure de la CCSN* afin de traiter rapidement et équitablement la demande d'EACL. Cette modification réduit considérablement la période d'avis et le temps habituellement alloué pour la soumission des documents du titulaire de permis, du public et du personnel de la CCSN. C'est pourquoi le mémoire d'EACL et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés pendant l'audience sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat depuis le 11 juin 2010.

Le public est invité à commenter la demande d'EACL. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 23 juin 2010, en ligne à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> ou à l'adresse postale ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, c'est-à-dire soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels tels que l'adresse et les numéros de téléphones sont essentiels afin de confirmer le lien entre le mémoire et son auteur. Si vous souhaitez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels, veuillez les soumettre sur une page distincte. Veuillez noter que les membres du public ont accès à tous les mémoires s'ils en font la demande au Secrétariat.

L'ordre du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca).

Louise Levert  
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284  
280, rue Slater, C.P. 1046 Téléc. : 613-995-5086  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9 Courriel : [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca)